



Le Miroir

Municipalité de Tadoussac

FESTIVITÉS DE LA SAINT-JEAN

La municipalité de Tadoussac invite toute la population à participer aux différentes activités prévues dans le cadre de la Fête nationale.

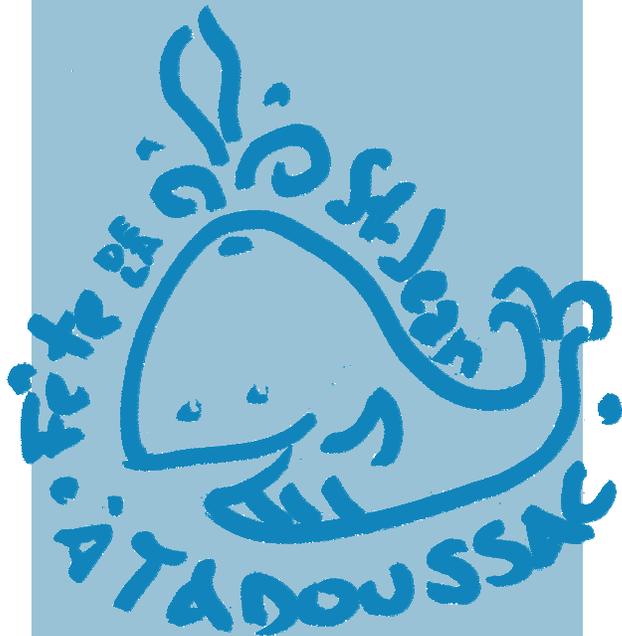
Les journées du mardi 23 juin et mercredi 24 juin sont donc à encrer sur votre calendrier!

Surveillez le retour de la course de boîtes à savon et le cinéma muet devant la petite Chapelle...

Programmation de la St Jean



FÊTE DE LA ST-JEAN À TADOUSSAC



MERCI D'APPUYER NOTRE
FÊTE LOCALE!

COMMANDITAIRES

Le Café Bohème

Hôtel Tadoussac

PARTENAIRE

**Festival de la chanson
de Tadoussac**



Fête
nationale
régionale
à Tadoussac

INFO:
235-4446
POSTE 245

LA GRANDE DESCENTE

Encore une fois cette année aura lieu la course de boîtes à savon de Tadoussac :

**MARDI 24 JUIN DÈS 13H SUR
LA RUE DES PIONNIERS
(EN FACE DU GOLF)**

**LIGNE D'ARRIVÉE :
RUE DES MONTAGNAIS**

Vous pouvez consulter le site de l'Association des coureurs de boîtes à savon du Québec pour l'information relative à la sécurité et à la construction des bolides.

SÉCURITÉ :

<http://acbsq.info/index.php?page=Securite>

CONSTRUCTION :

<http://acbsq.info/index.php?page=construction>



RÈGLEMENTS

- Être âgé de 7 ans ou plus
- Taille maximale du véhicule :
Longueur : 84 po
Largeur : 36 po
Diamètre des roues : 20 po
- Le poids de la voiture et du pilote ne doit pas dépasser 255 lbs
- **Le port du casque est OBLIGATOIRE**
- Les miroirs ne sont pas permis
- Les revêtements de métal (tôle) sont interdits
- Les voitures doivent être équipées d'un système de freinage

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Course de boîte à savon de Tadoussac



Date : 24 juin de 13h à 16h

Lieu : Rue des Pionniers

(départ du golf)

*Course conforme à l'ACBSQ
(Association des Coureurs de Boîte à Savon du Québec)*

Nom du coureur : _____

Adresse : _____

Âge : _____ Téléphone : _____

Pour les 18 ans et moins

Nom d'un parent : _____

Adresse : _____

Âge : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

INFORMATION

Annie Jolicoeur : 418 235-4446 poste 245
loisirs@tadoussac.com

COURSE DE CLASSE A

Règlements :

- Les courses de boîtes à savon s'adresse aux jeunes de 7 ans et plus
- Les voitures doivent avoir un maximum de 84 po. de long et 36 po. de large
- Le poids des voitures et des conducteurs ne doit pas dépasser 255 lbs
- Le port du casque protecteur est OBLIGATOIRE. Le casque doit être bien attaché en dessous du menton (bien ajusté lors de l'inspection et de la course)
- Le coureur doit protéger ses pieds et ne peut courir pieds nus.
- Le coureur doit porter des vêtements sécuritaires afin de ne pas entraver la conduite de sa voiture.
- Les pare-brises en verre ou plexiglas ou autre plastique sont interdits.
- Aucun verre n'est permis sauf la fibre de verre.
- Les miroirs ne sont pas permis.
- Le recouvrement de métal (tôle) est interdit.
- Le système de direction doit être muni obligatoirement d'un volant d'une largeur minimale de 6 pouces. La conduite par deux cordes sans volant est interdite.
- Les câbles d'acier doivent être bien attachés avec deux serres câble à chaque extrémité et des tendeurs solides maintiennent les câbles avec une bonne tension.
- Les roues doivent avoir une bande de roulement avec adhérence.
- Les roues ne doivent pas avoir plus d'un demi-pouce de débattement en avant et un demi-pouce de débattement en arrière.
- Le diamètre maximal des roues est de 20 pouces.
- Toutes composantes de la voiture doivent être solidement fixées. Rien ne doit pouvoir bouger en cas de pertes de contrôle ou d'impacts.
- Toute voiture doit être munie d'un système de freinage efficace et sécuritaire, lui permettant d'arrêter rapidement et sans perte de contrôle.
- Un dégagement de 7 pouces minimum est requis devant le visage du conducteur. Un revêtement souple tel que le néoprène ou du tissu est permis afin de fermer l'orifice.

J'ai lu et accepte la fiche d'inscription et ses règlements. J'accepte également les risques liés à cette activité.

Nom de la personne responsable

Signature de l'enfant

Date : _____



Municipalité de
Tadoussac

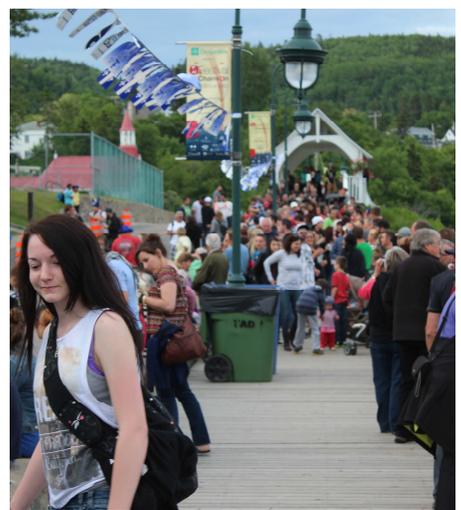
Programmation Fête de la St Jean

23 juin 2015

- 12h** DÎNER COMMUNAUTAIRE MADA
(pour les 75 ans et plus)
Espace vert à côté du Poste de traite Chauvin
- 13h (jusqu'à 18h)** JEUX GONFLABLES
Espace vert à côté du Poste de traite Chauvin
- 20h20** DISCOURS PATRIOTIQUE
- 19h50** DESCENTE AU FLAMBEAU
Départ de l'Eauberge de jeunesse
- 20h30** SPECTACLE MUSICAL
Espace vert à côté du Poste de traite Chauvin
- 22h** FEUX D'ARTIFICE
Sur la plage
- 22h10** FEU DE JOIE
Sur la plage

24 juin 2015

- 13h** COURSE DE BOÎTES À SAVON
Rue des Pionniers
- 21h30** SPECTACLE À L'EAUBERGE
- Après-midi** Randonnée Jimmy Pelletier





Bonne Fête Nationale du Québec !

Jonathan Tremblay

Député de Montmorency – Charlevoix – Haute-Côte-Nord
4611, boul. Sainte-Anne
Québec, QC, G1C 2J3
Tél. 418-660-6776

1-866-660-6776
jonathan.tremblay@parl.gc.ca

79, rue Saint-Jean-Baptiste
Baie-Saint-Paul, QC, G3Z 1M5
Tél. 418-435-2350



Caisse de dépôt et placement
du Québec

Présente



PETIT RAPPEL : Tous les petits entrepreneurs sont conviés à
une matinée de préparation **ce samedi, 20 juin, de 9h à 12h**
au Centre des loisirs. Matériel, conseils et plaisir inclus!



À diffuser dès réception

Nouveauté ! Les sacs de plastiques sont maintenant acceptés dans le bac bleu!

Les Escoumins, le 4 juin 2015. – Bonne nouvelle! Les sacs et pellicules plastique peuvent désormais être récupérés en Haute-Côte-Nord. En effet, ils font maintenant partie des matières acceptées dans le bac bleu. Pour les recycler, il suffit seulement de les **regrouper dans un sac transparent bien fermé** (ex. : de style sac d'épicerie).

<u>ACCEPTÉS :</u>	<u>REFUSÉS :</u>
<p>Les sacs et pellicules plastique propres, d'une dimension maximale correspondant à un gros sac à ordures, comme, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sac d'épicerie; ✓ Sac de pain; ✓ Sac à sandwich (ex. : « Ziploc »); ✓ Sac de lait (propre); ✓ Pellicules de type « Saran Wrap »; ✓ Papier « bulles ». 	<p>Les sacs et pellicules souillés ou contenant une matière autre que du plastique, les suremballages, ainsi que les sacs d'une dimension supérieure à un gros sac à ordures, comme, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> × Pellicule mince d'emballage (ex. : suremballages de biscuits ou de petits gâteaux); × Emballage de croustilles (avec intérieur métallique); × Sac de plastique ciré (ex. : sac de céréales); × Toile de plastique (ex. : toile d'abri « tempo »).
<p><i>Nous comptons sur la collaboration de tous afin de <u>rincer les sacs souillés</u>, et ce, pour la santé et le respect des travailleurs du centre de tri.</i></p>	

Il ne faut pas oublier que les autres matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu, sans être emballées. LES SACS DE PLASTIQUES SONT DONC UNE EXCEPTION, ainsi que le papier décheté qui doit être emballé dans un grand sac transparent!

Nous vous rappelons également que le recyclage des sacs de plastique, c'est bien, mais que la réduction à la source, c'est encore mieux! Apportez vos sacs réutilisables à l'épicerie pour éviter la production des sacs de plastique; vous contribuerez davantage à la préservation de nos ressources et la protection de notre environnement!

– 30 –

Source : Félix Primeau Bureau, agent d'information de sensibilisation GMR
418 233-2102, poste 231, ou 418 514-8254
infogmr@mrchn.qc.ca



TADOUSSAC • BAIE-COMEAU • SEPT-ÎLES & LONGUE-POINTE-DE-MINGAN

LA CÔTE-NORD

LIBÈRE SES SAVEURS!

Cet été, on célèbre la richesse de notre terroir.



MARCHÉ PUBLIC DE SEPT-ÎLES

Tous les samedis de 10 h à 16 h
Du 18 juillet au 19 septembre 2015

VIEUX-QUAI
(Abris des artisans)

MARCHÉ PUBLIC DE BAIE-COMEAU

Tous les samedis de 10 h à 16 h
Du 25 juillet au 12 septembre 2015

CENTRE-VILLE DU PLATEAU
RUE BOSSÉ

PETIT MARCHÉ DE TADOUSSAC

Tous les samedis de 10 h à 16 h
Du 27 juin au 19 septembre 2015

STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE

MARCHÉ PUBLIC DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN

Le samedi 8 août 2015
De 10 h à 15 h

CARREFOUR MER ET CULTURE
(Site du Festival des Paspayas)

*Partagez la passion de vos artisans locaux
et faites le plein du garde-manger!*



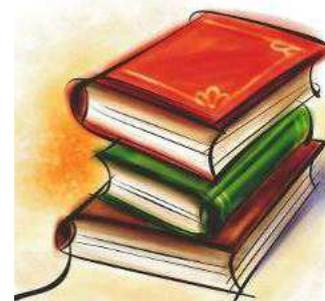
RÉUNION RÉGULIÈRE DU 8 JUIN 2015

- Avis de motion - règlement no. 253-30 relatif à l'implantation de bâtiment de ferme
- Avis de motion - règlement no. 350 relatif à la garde d'animaux de ferme
- Avis de motion - règlement no. 351 relatif à toute nouvelle implantation de cimetièrre
- Projet «Patinoire» Programme de subvention
- Ressources humaines (embauche de personnel)
- Dépôt du calendrier des vacances 2015
- Appui «Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection»
- Autorisation «Festival de la chanson» stationnement et camping concernant le plan B et C
- Acquisition d'un véhicule pour embellissement et eau potable (moins de 10 000\$)
- Location d'une rétro caveuse (3 000\$ plus taxes)
- Analyse et constat de l'exposition permanente « Poste de traite Chauvin » - recherche de financement (3 080\$)
- Débitmètre - eaux usées (Quai de Tadoussac) (5 600\$)
- Stagiaire à la Maison du tourisme
- Demande de commandite pour le Camp de voile - Carrefour Maritime (175\$)
- Petit marché de Tadoussac (saison 2015)
- Résolution pour le maintien «École St-Joseph »
- OMH (contribution) (2 941\$)
- Facture CMT (Croisières internationales) (5 160.33\$ plus taxes)
- Acquisition d'équipement en incendie (10 150\$ plus taxes)
- Correspondance
 - Tournois de Golf - DEFI et CS Estuaire (75\$ alloué au tournoi DEFI)
 - Popote-roulante (100\$)

ASSISTANCE :
7 personnes ont assisté à
cette réunion publique



Municipalité de
Tadoussac



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE ÉTÉ

VENDREDI

18 H À 20 H

(juin à novembre)

**POINT DE SERVICE
DU CLSC**

**OUVERT LE LUNDI
DE 8H30 À 11H30**

INFO-SANTÉ

811